



## Conseil économique et social

Distr. générale  
16 janvier 2020

Français  
Original : anglais

---

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité d'experts de la Conférence des ministres africains**  
**des finances, de la planification et du développement économique**  
Trente-neuvième réunion

Addis-Abeba, 18-20 mars 2020  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*  
**Questions statutaires**

### **Évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique**

#### **I. Évolution économique récente en Afrique**

##### **A. La croissance reste lente**

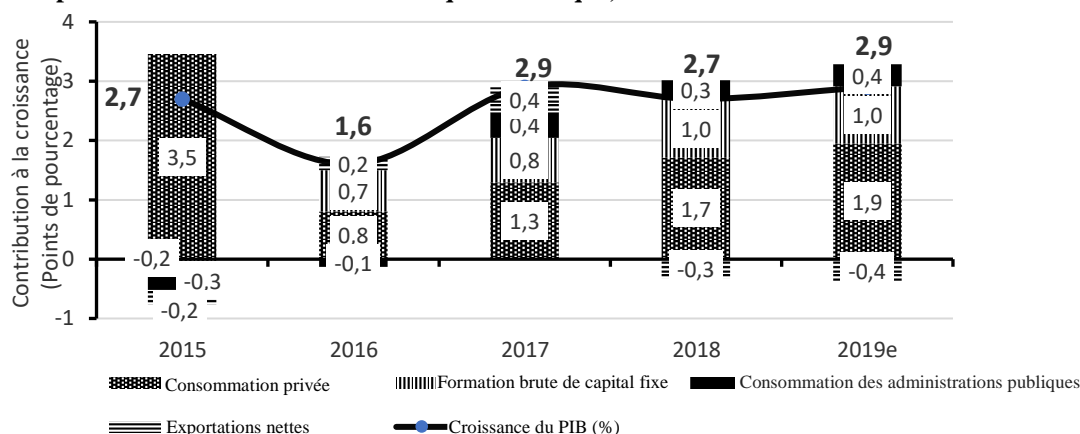
1. L'Afrique a enregistré une croissance économique lente, à 2,9 % en 2019, contre 2,7 % en 2018, mais comparable à celle de 2017. La consommation privée et la poursuite des investissements ont soutenu la croissance (figure I), tandis que les résultats commerciaux ont continué de peser sur la croissance, en raison de l'affaiblissement de la conjoncture extérieure liée à la volatilité des prix du pétrole et à la tension commerciale entre les États-Unis et la Chine, qui a freiné la demande. En outre, les incertitudes politiques mondiales ont également freiné le flux de financement vers le continent, affectant les résultats de l'Afrique en matière d'investissement et de croissance.

---

\*E/ECA/COE/39/1.



Figure I  
Composantes de la croissance économique en Afrique, 2015-20



Sources : D'après les données du DAES de l'ONU (2019) et de l'EIU (2019).

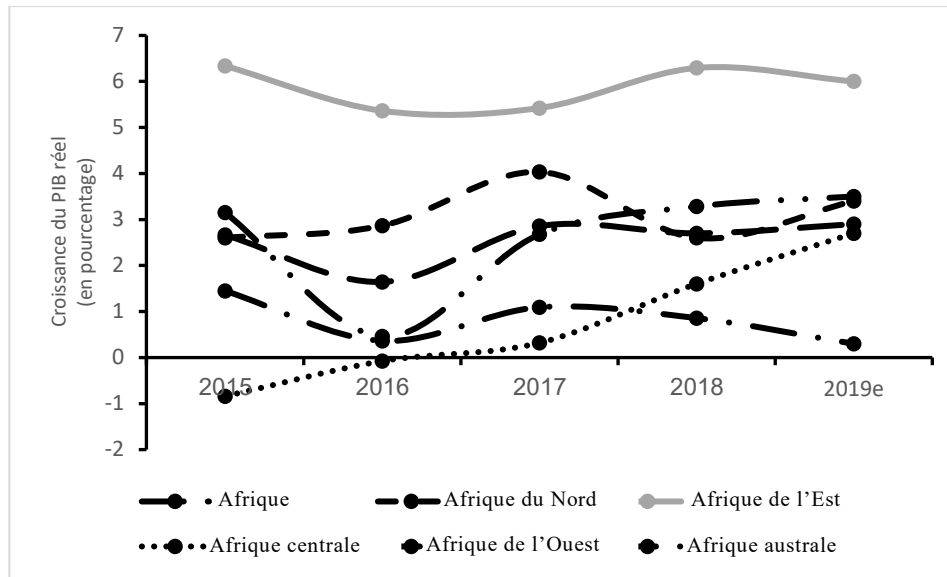
Note : e = estimations.

2. La croissance de l'Afrique a pâti du ralentissement en Angola (-1,5 %), la quasi-stagnation en Afrique du Sud (0,5 %) et la faible croissance au Nigéria (2,1 %), pays qui représente plus d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) du continent. Et cela malgré les bons résultats économiques d'autres grandes économies comme l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Ghana et la République-Unie de Tanzanie. Le Soudan est apparu comme le pays qui a connu la croissance la plus rapide du continent au cours de cette période, avec 7,8 %, se remettant ainsi de la baisse de 1,2 % enregistrée en 2018. Le rebond de la croissance est dû à l'augmentation de la production de pétrole, soutenue par une meilleure stabilité suite à l'accord de paix. Près de la moitié des pays à croissance rapide sont de petites économies (en termes de taille du PIB). En revanche, des pays tels que l'Angola, la Namibie, la Guinée équatoriale, le Zimbabwe et le Soudan sont apparus comme les moins performants, avec une contraction du PIB en 2019, masquant des facteurs variables.

### 1. Une croissance lente dans toutes les sous-régions, sauf en Afrique de l'Est

3. Malgré une légère baisse de la croissance, qui est passée de 6,3 % en 2018 à 6,0 % en 2019, l'Afrique de l'Est reste la sous-région africaine qui croît le plus rapidement. Cette croissance robuste est soutenue par des dépenses publiques importantes en matière d'infrastructures et par une demande intérieure croissante (voir figure II). La croissance dans la sous-région s'explique par la forte croissance en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, au Sud-Soudan, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, seul le Burundi ayant connu une croissance inférieure à 2 % sur la période. En Éthiopie, la croissance s'est légèrement redressée, passant de 6,8 % en 2018 à 7,3 % en 2019, malgré certaines situations d'instabilité dont se sont ressenties les entreprises. Pourtant, les investissements publics dans les infrastructures et les flux financiers (aides et prêts) ont augmenté en raison de la confiance croissante découlant de « réformes économiques locales » venant d'être mises en place. La croissance de 5,6 % du Kenya en 2019 est soutenue par d'importants investissements dans les infrastructures (notamment les chemins de fer, les routes et les nouvelles éoliennes) et par des améliorations de la consommation, malgré les faibles résultats du secteur agricole dus à la sécheresse. De même, la croissance en République-Unie de Tanzanie a été stimulée par l'investissement dans les infrastructures et des activités de construction dynamiques, tandis qu'en Ouganda elle a été soutenue par l'expansion des services commerciaux, de l'exploitation minière et de la construction.

Figure II  
Croissance économique de l'Afrique, par groupe régional, 2015 – 2019



Sources : D'après les données du DAES de l'ONU (2019) et de l'EIU (2019).

Note : e = estimations.

4. La croissance en Afrique centrale est passée de 1,6 % en 2018 à 2,7 % en 2019, avec des moteurs de croissance variables selon les pays. Il s'agit notamment des prix du pétrole relativement élevés, mais volatils, et de la nouvelle production de pétrole et de gaz ; de bons résultats dans l'agro-industrie, l'industrie manufacturière et les services (au Cameroun et en République du Congo) ; le tourisme et la construction (principalement à Sao Tomé-et-Principe) et les retombées du redressement du Nigéria dans la sous-région. Toutefois, une diversification économique insuffisante (en République du Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale) et des conditions climatiques défavorables restent les principaux risques qui pourraient faire dérailler la croissance économique dans la sous-région. C'est en Guinée équatoriale seule que la croissance s'est contractée, de 2,5 % en 2019, en raison d'une production et des prix de pétrole trop bas pour répondre aux attentes du Gouvernement.

5. La croissance en Afrique du Nord a légèrement augmenté, passant de 2,6 % en 2018 à 3,4 % en 2019. Elle a été soutenue principalement par une forte croissance en Égypte (5,5 %) et en Libye (5,2 %), et une croissance modérée en Mauritanie (4,2 %). À cela s'ajoutent la demande privée et extérieure, la reprise du tourisme et des activités manufacturières et industrielles, malgré certaines incertitudes politiques dans certains pays. La baisse de la consommation et des investissements privés due à l'instabilité politique, aux fluctuations monétaires et aux pénuries de carburant, ainsi que les chocs climatiques qui ont affecté le secteur agricole et l'emploi, ont sous-tendu l'économie du Soudan, qui s'est contractée de 1,0 % en 2019.

## 2. Une croissance modérée en Afrique australe

6. La croissance en Afrique australe est tombée de 0,9 % en 2018 à 0,3 % en 2019, mais devrait rebondir à 0,9 % en 2020. La lenteur de la croissance est principalement due à l'inertie et à l'incertitude politiques, auxquelles s'ajoute le manque de confiance des entreprises dans des pays comme le Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. Cette situation est exacerbée par l'augmentation de la dette publique et la faiblesse de la production due aux chocs climatiques et aux pénuries d'électricité dans certains pays de la sous-région.

7. La croissance de l'Afrique du Sud a stagné à environ 0,5 % en 2019, principalement en raison de la lenteur de la croissance dans des secteurs clés et des incertitudes politiques entourant les lois minières, ainsi que des arriérés intérieurs élevés qui affectent les entreprises du secteur privé. En outre, les pénuries d'électricité

ont considérablement freiné les secteurs manufacturiers et des services. La croissance de l'Angola s'est contractée à 1,5 % en 2019, en raison de la volatilité des prix du pétrole et de la faible production de pétrole, qui ont entraîné une baisse des recettes pétrolières. Le Botswana et le Malawi, avec des taux de croissance de plus de 4 % en 2019, sont les économies qui connaissent la plus forte croissance dans la sous-région, suivis par Maurice, le Lesotho et la Zambie. La bonne performance de l'économie du Botswana s'explique par l'augmentation des dépenses publiques, une forte consommation privée et la relative augmentation de l'extraction de cuivre et de diamants. La croissance s'est contractée au Zimbabwe (5,5 %) et en Namibie (1,0 %) en raison de l'augmentation des inégalités de revenus et de la faiblesse de la demande intérieure.

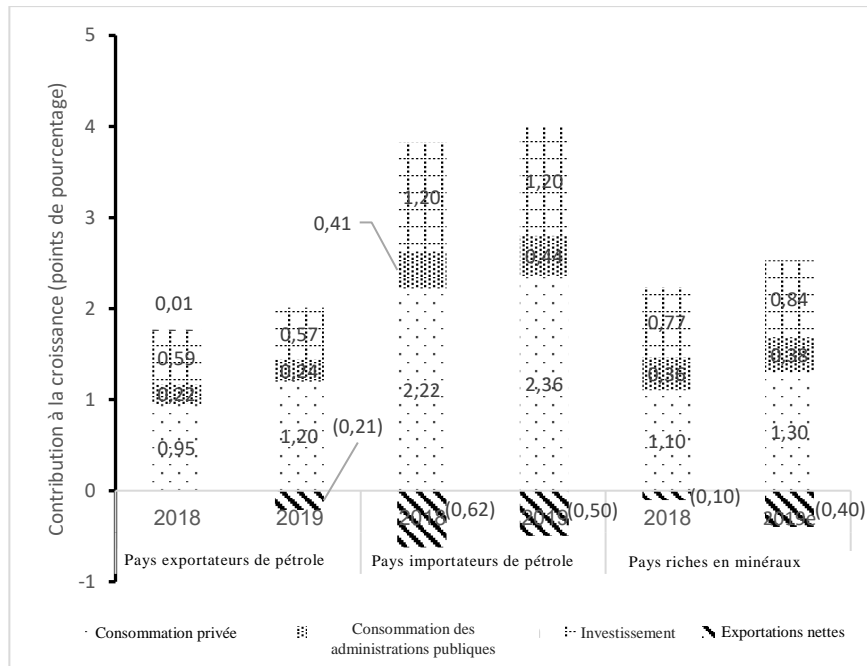
### **3. Une croissance soutenue en Afrique de l'Ouest**

8. La sous-région se classe encore deuxième dans le palmarès de la croissance, après l'Afrique de l'Est, avec une croissance de 3,5 % en 2019, contre 3,3 % en 2018. La reprise de la production pétrolière au Nigéria, les bonnes récoltes dans l'agriculture, l'expansion du secteur des services dans presque tous les pays, ainsi que la forte croissance de la consommation privée et les investissements publics massifs dans les infrastructures, restent les principaux moteurs de la croissance dans la sous-région. La croissance a été positive dans tous les pays de la sous-région en 2019, certains pays enregistrant des taux de croissance supérieurs à 5 %, à l'exception du Nigéria (2,1 %) et du Libéria (0,4 %), où la reprise économique est restée faible, tandis que le Ghana (7 %) et la Côte d'Ivoire (7,4 %) figuraient parmi les pays à la croissance la plus rapide du continent. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal ont bénéficié d'une augmentation de la consommation et des investissements privés. En Côte d'Ivoire, l'amélioration des infrastructures (transport, électricité et eau) et les investissements connexes dans le secteur ont favorisé la croissance en améliorant la productivité. De même, l'amélioration de l'approvisionnement en électricité et la poursuite des investissements privés dans le secteur de l'énergie et d'autres secteurs ont été les moteurs de la croissance au Sénégal.

### **4. La consommation privée a dominé la croissance dans les pays importateurs de pétrole**

9. La forte consommation privée et les investissements publics ont contribué de manière significative à la croissance du PIB dans les pays importateurs de pétrole, soutenus par la production agricole et les activités du secteur des services. La croissance des pays importateurs de pétrole a légèrement augmenté, passant de 3,3 % en 2018 à 3,4 % en 2019 (figure III). La croissance des pays exportateurs de pétrole a été soutenue par une augmentation de la production, malgré la volatilité des prix des produits primaires.

Figure III  
Composantes de la croissance économique par groupe économique, 2018-2019



Sources : D'après les données du DAES de l'ONU (2019) et de l'EIU (2019).

Note : e = estimations.

## 5. La politique monétaire s'est assouplie avec la baisse de l'inflation

10. Depuis 2018, la plupart des pays ont assoupli leur politique monétaire en réduisant leurs taux d'intérêt, en raison de la diminution des pressions inflationnistes, afin de stimuler la demande. La politique monétaire a été favorable dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, l'inflation étant restée stable à 5,2 % en 2018 et 2019, ce qui est inférieur à la moyenne africaine (8,2 %), mais légèrement supérieur au niveau des critères de convergence macroéconomique de la sous-région (5,0 %), entraînant une baisse des taux d'intérêt.

11. Cependant, dans tous les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les taux directeurs sont restés inchangés, l'inflation étant restée stable, à 2,5 % en moyenne en 2019, malgré la dépréciation du franc CFA de 5,0 % par rapport au dollar des États-Unis. Cela est principalement dû au régime de taux de change lié à l'euro, qui limite les effets de l'inflation importée, et à la baisse des prix des denrées alimentaires qui a prévalu sur la période. Les pays non membres de l'UEMOA ont connu des dépréciations similaires de leur taux de change, la Sierra Leone et le Ghana ayant connu les dépréciations les plus importantes. De même, la plus grande économie d'Afrique australe, l'Afrique du Sud, a vu ses taux d'intérêt inchangés au cours de cette période. En revanche, d'autres économies, telles que la Tunisie et la Zambie, ont augmenté leurs taux d'intérêt pour réduire l'inflation et stabiliser les effets de la dépréciation de la monnaie. En Afrique centrale, la Banque des États d'Afrique centrale, banque centrale régionale, a resserré la politique monétaire qui soutenait l'amélioration de la position extérieure des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

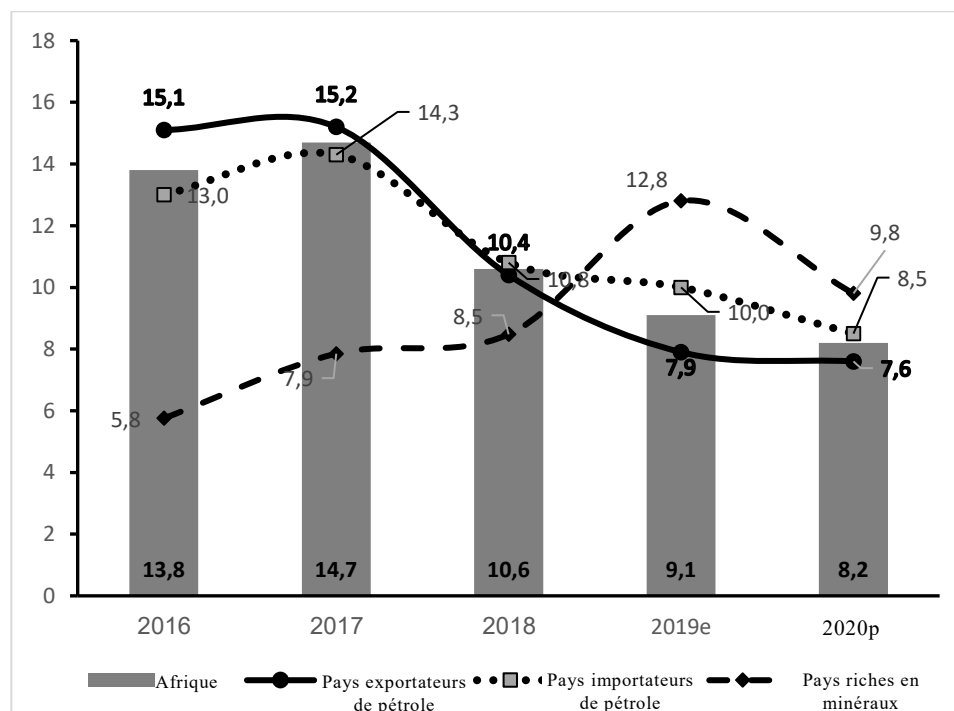
12. La réduction des pressions inflationnistes en Afrique du Nord a permis aux pays de maintenir une politique monétaire accommodante, sauf en Tunisie, où la politique monétaire s'est resserrée pour freiner l'inflation. En Afrique de l'Est, à l'exception de l'Éthiopie et du Rwanda, la politique monétaire reste stricte, malgré une baisse de l'inflation.

## 6. Les pressions inflationnistes continuent de s'atténuer dans tous les groupes et sous-régions économiques

13. Bien qu'elles masquent des variations notables entre les pays, les pressions inflationnistes continuent de s'atténuer en Afrique, passant de 10,6 % en 2018 à 9,1 % en 2019, et devraient encore diminuer, pour atteindre 8,2 % en 2020 (figure IV), principalement en raison de la baisse des prix des denrées alimentaires résultant de l'augmentation de la production agricole et de la baisse relative des prix mondiaux du pétrole. L'inflation a reculé dans les pays exportateurs de pétrole (de 10,4 % en 2018, elle est passée à 7,9 % en 2019, mais elle devrait atteindre 7,6 % en 2020). Elle a connu une légère baisse dans les pays importateurs de pétrole (passant de 10,8 % en 2018 à 10,0 %, avant de chuter encore à 8,5 % en 2020), mais elle est remontée à 12,8 % en 2019 dans les pays riches en minéraux, et devrait retomber à 9,8 % en 2020.

Figure IV

### Taux d'inflation par groupe économique, 2016-2020



Source : DAES (2019).

Note : e = estimations. p = prévisions.

14. Soutenue par les dépréciations monétaires dans les grandes économies d'Afrique australe que sont l'Angola et l'Afrique du Sud, ainsi que par la hausse des prix des denrées alimentaires due à la diminution des précipitations dans la sous-région, l'inflation est montée d'une moyenne de 7,2 % en 2018 à 9,6 % en 2019. La hausse des tarifs de l'électricité et de la taxe sur la valeur ajoutée, intervenue en 2018 en Afrique du Sud, a été le principal facteur d'inflation en 2019.

15. L'inflation en Afrique de l'Est est passée de 16,6 % en 2018 à 12,6 % en 2019, principalement en raison d'une inflation relativement faible au Burundi, à Djibouti, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Éthiopie, reflétant la faiblesse des prix mondiaux du pétrole et la baisse des prix des denrées alimentaires importées. Cependant, l'inflation a augmenté au Kenya, passant de 4,7 % en 2018 à 6,2 % en 2019, en raison de la faiblesse des précipitations et de la hausse des prix des denrées alimentaires ; tandis qu'en Ouganda, elle s'est légèrement accélérée, passant de 2,6 % en 2018 à 2,9 % en 2019, la raison en étant l'augmentation des prix des communications due à l'application de taxes élevées et à l'augmentation des coûts de transport, augmentation due en partie aux taxes sur les carburants depuis 2018.

16. En Afrique de l'Ouest, l'inflation a augmenté au cours de la période, principalement en raison des taux d'inflation élevés au Libéria (15,0 %), au Nigéria (10,4 %) et en Sierra Leone (18,8 %), faisant passer le taux pour la sous-région de 9,8 % en 2018 à 10,9 % en 2019.

17. En Afrique centrale, le taux d'inflation s'est modéré autour de 2,3 % en 2019, sous l'influence indirecte de l'augmentation des excédents budgétaires et des efforts d'assainissement des finances publiques. C'est également la sous-région où la plupart des pays appartiennent à la zone franc CFA, avec des taux d'inflation relativement faibles, car leur monnaie est rattachée à l'euro, ce qui limite les effets de l'inflation importée.

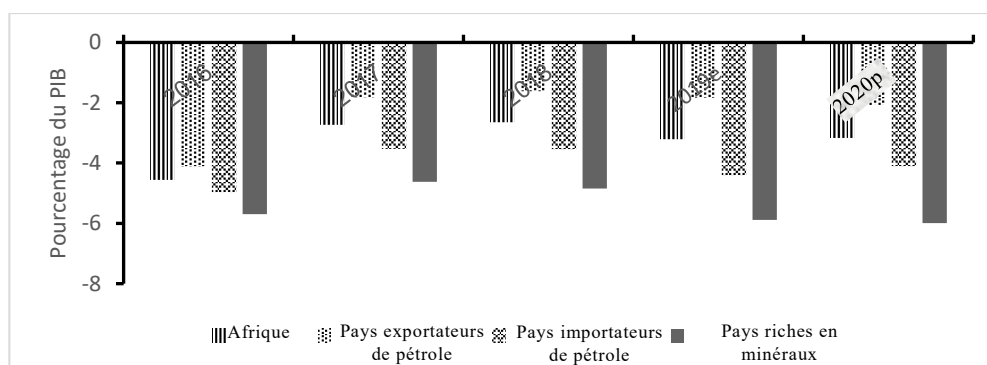
18. Bien qu'étant la sous-région affichant une inflation relativement élevée, l'Afrique du Nord a vu son taux d'inflation moyen diminuer, passant de 13,3 % en 2018 à 8,8 % en 2019, des pays comme l'Égypte ayant un taux d'inflation resté élevé, à 9,8 % en 2019, du fait principalement de la réduction des subventions aux carburants. Le taux d'inflation du Soudan reste parmi les plus élevés du continent, en raison de la monétisation du déficit budgétaire, de la perturbation de l'approvisionnement alimentaire intérieur et de la dépréciation de la monnaie nationale qui en a résulté.

## **B. Élargissement du déficit des comptes courants**

19. Le déficit des comptes courants s'est creusé, passant de 2,6 % du PIB en 2018 à 3,2 % en 2019, à cause de la baisse de la demande extérieure, du fléchissement des prix des matières premières et de l'augmentation des importations de capitaux destinés aux infrastructures publiques dans la plupart des pays. Au cours de la période, les déficits ont été les plus élevés dans les pays riches en minéraux, suivis par les pays importateurs de pétrole (figure V). Les chocs climatiques ont également aggravé le déficit des comptes courants en réduisant la production agricole et la production d'électricité, entraînant ainsi une réduction des exportations et une augmentation des importations, en plus d'une perturbation de la production économique, respectivement, dans certains pays, en particulier en Afrique australe.

20. Les soldes des comptes courants des sous-régions d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest se sont détériorés à la suite de prix des produits de base plus faibles que prévu. En Afrique du Nord, elles sont passées de 3,5 % du PIB en 2018 à 4,3 % en 2019, en raison de la baisse des exportations de services et de l'augmentation des importations de biens d'équipement (notamment au Maroc et en Tunisie), et en raison d'une baisse importante des exportations du Soudan due à l'instabilité politique et à la crise monétaire. En Afrique australe, le déficit des comptes courants a été étayé par les déficits des services en Afrique du Sud et la baisse des exportations de pétrole en Angola, ainsi que par les chocs climatiques qui ont entraîné une baisse des exportations. Entre-temps, le déficit a légèrement diminué en Afrique de l'Est grâce à l'amélioration des exportations de services au Kenya et à l'augmentation des exportations de marchandises en République-Unie de Tanzanie et en Ouganda.

Figure V  
Déficit des comptes courants (en pourcentage du PIB) en Afrique, 2016-2020



Source : DAES (2019).

Note : e = estimations. p = prévisions.

**1. Les exportations de l'Afrique ont augmenté le plus rapidement, bien qu'elles aient diminué en pourcentage des exportations mondiales totales**

21. Les exportations mondiales ont continué de croître en 2018, atteignant leurs plus hauts niveaux depuis 2012, bien qu'elles masquent des différences de résultats importantes entre les régions. Alors que les exportations mondiales ont augmenté de 21,5 % en 2018, c'est l'Afrique qui a connu la plus forte croissance des exportations (34,4 %), suivie par l'Océanie (30,5 %), l'Asie (21,5 %), l'Europe (21,5 %) et les Amériques (17,2 %). Néanmoins, malgré ces chiffres encourageants, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales totales a diminué, passant de 3,5 % en 2012 à 2,5 % en 2018, avec un léger rebond par rapport aux niveaux de 2016 (2,2 %).

**2. La composition du commerce africain n'a pas beaucoup changé**

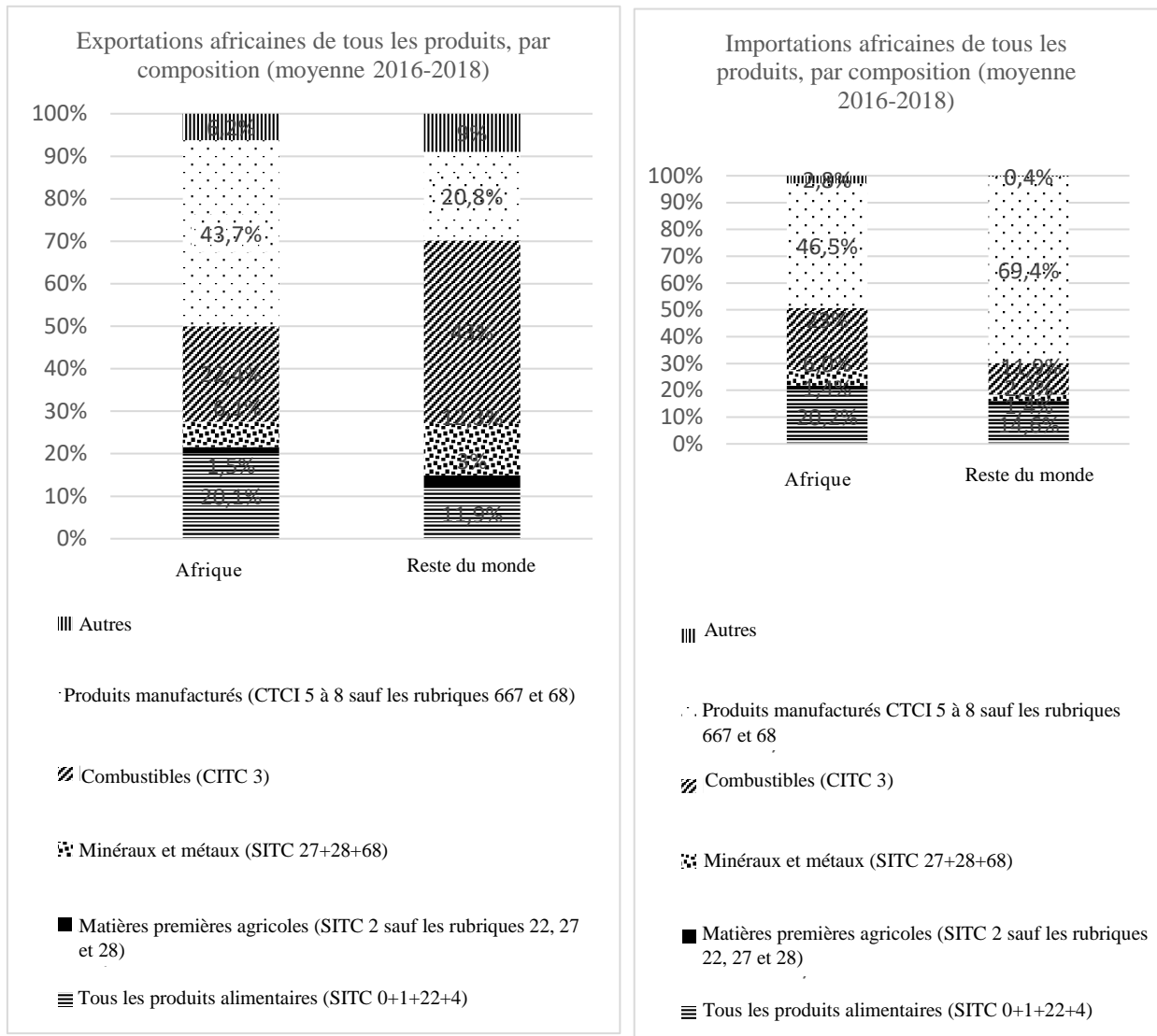
22. La composition des exportations africaines vers le reste du monde n'a pas beaucoup changé, bien que les parts des combustibles et des produits manufacturés dans les exportations totales aient légèrement augmenté pour la période 2016-2018, par rapport à 2015-2017, alors que les autres grandes catégories de produits - comme tous les produits alimentaires, les matières premières agricoles, les minerais, les métaux et d'autres - se sont légèrement contractées au cours de ces périodes.<sup>1</sup> En ce qui concerne les exportations intra-africaines, toutes les catégories (tous les produits alimentaires, les matières premières agricoles, les combustibles et les produits manufacturés) ont diminué au cours de la période. Cependant, les exportations de minerais et de métaux ont augmenté de manière substantielle, de 2,3 points de pourcentage, tandis que celles des autres produits sont restées inchangées.

23. La composition des importations africaines en provenance du reste du monde n'a que légèrement changé sur la période 2016-2018 par rapport à 2015-2017, à l'exception des produits manufacturés, dont les importations ont diminué de 1,3 point de pourcentage, et des carburants qui ont augmenté de 1 point de pourcentage sur la période. Toutefois, il convient de noter que les importations en provenance d'autres pays africains ont augmenté pour tous les produits alimentaires, les minerais et les métaux, tandis que celles de carburant et de produits manufacturés ont diminué au cours de ces périodes (figure VI).

<sup>1</sup> Voir CEA (2019).



Figure VI  
Composition des importations et des exportations africaines, 2016-2018

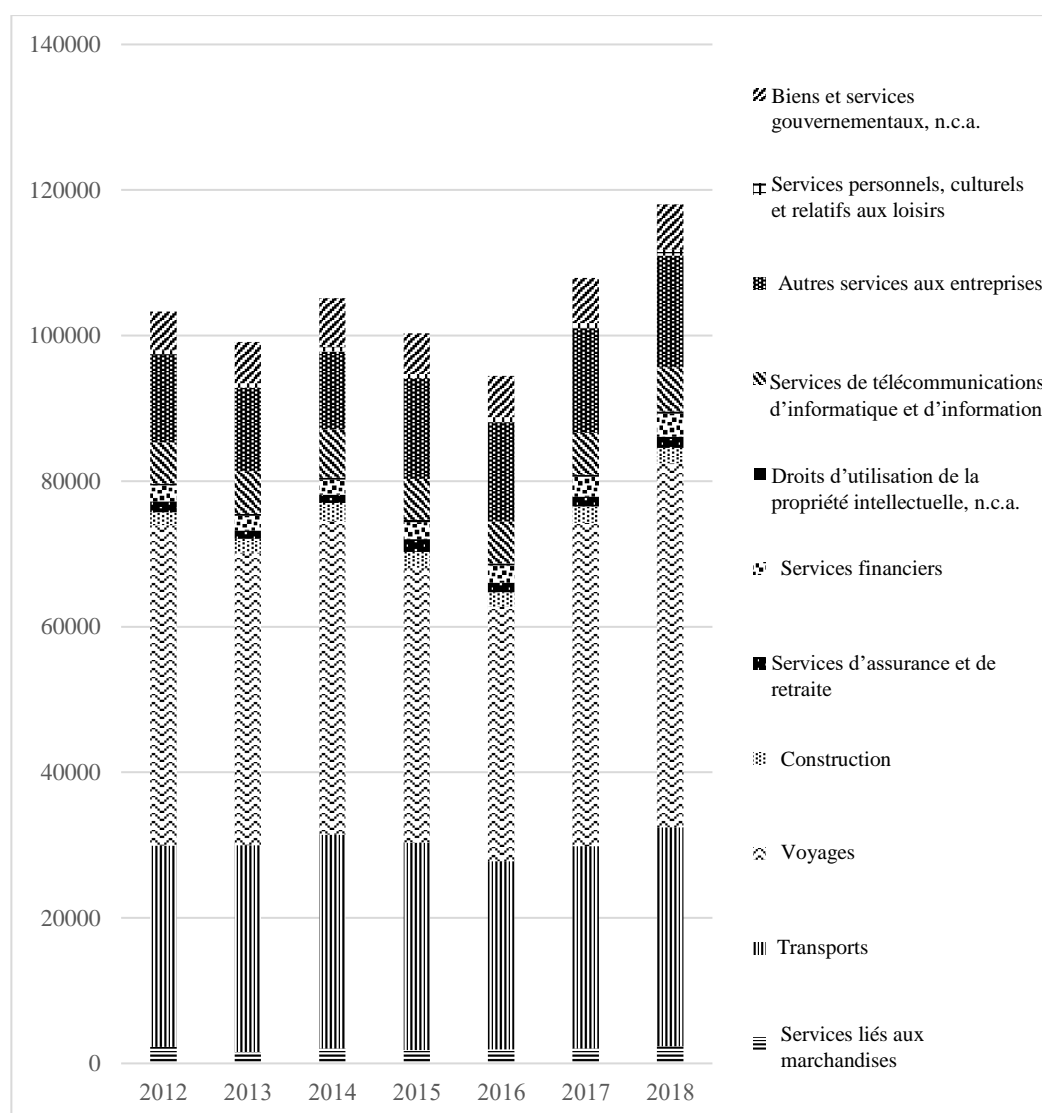


Source : Calculs effectués sur la base des données de la CNUCED (2019).

### 3. Les exportations de services financiers dépassent les voyages dans le commerce africain

24. De même, les exportations africaines de services ont continué à augmenter. Les exportations de services sont passées de 94,5 milliards de dollars en 2016 à 107,9 milliards de dollars en 2017 et à 118 milliards de dollars en 2018, avec en tête les services de voyage, qui ont augmenté de 43,1 % sur la période 2016-2018, suivis par les services financiers (34,5 %) et les services liés aux biens (25,3 %) sur la même période. Toutefois, de 2017 à 2018, la plus forte croissance d'une année sur l'autre a été enregistrée dans les services financiers, qui ont augmenté de 16,4 %, contre 12,5 % pour les services de voyage (voir figure VII).

Figure VII  
Exportations de services par secteur, en millions de dollars, 2012-2018



Source : Calculs effectués sur la base des données de la CNUCED (2019).

Note : n.c.a. = non compris ailleurs.

#### 4. Derniers développements dans le commerce africain : entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine

25. Le 30 mai 2019, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est entrée en vigueur, 14 mois après le dixième Sommet extraordinaire de l'Union africaine, tenu en mars 2018, au cours duquel l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine a été mis pour la première fois soumis aux États membres de l'Union africaine pour signature.

26. Le 7 juillet 2019, le douzième Sommet extraordinaire de l'Union africaine a célébré le premier anniversaire de la signature de l'Accord. Au cours du sommet, plusieurs instruments ont été lancés pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord. Il s'agit notamment d'un mécanisme en ligne pour la signalisation, le suivi et l'élimination des obstacles non tarifaires. En outre, le sommet a été l'occasion pour certains États membres de l'Union africaine de déposer leurs instruments de ratification de l'Accord portant création de la ZLECA. À cette date-là, 27 États membres de l'Union africaine étaient devenus parties à la ZLECA, représentant 64,9 % des exportations intra-africaines totales (2016-2018), 45,4 % du PIB africain total

et une taille de marché agrégée de 45,7 % de la population africaine totale sur la période 2015-2018.

27. S'appuyant sur les modalités de libéralisation tarifaire de la ZLECA, les recherches de la CEA ont montré que la seule réduction des droits de douane dans le cadre de la ZLECA pourrait accroître la valeur du commerce intra-africain d'environ 15 à 25 % d'ici 2040, par rapport à un scénario sans ZLECA, avec des gains importants à attendre dans les secteurs agroalimentaire et industriel (CEA, 2018a). Toutefois, la CEA estime également que des politiques complémentaires qui vont au-delà des réductions tarifaires permettraient de maximaliser les gains de la ZLECA (CEA, 2018b).

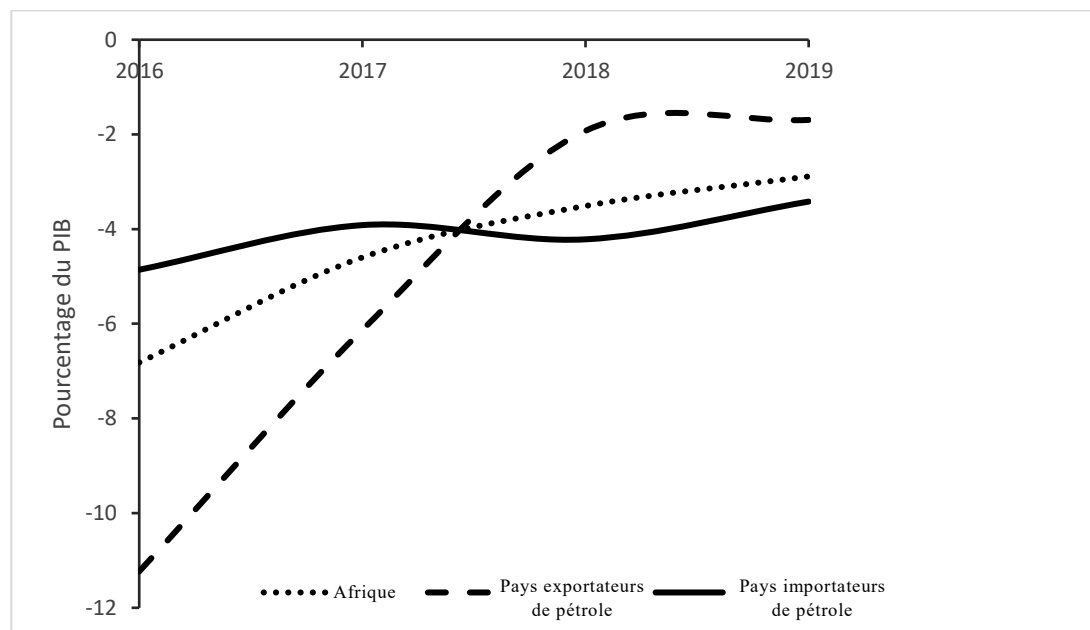
## C. Déficit budgétaire et dette

### 1. Élargissement des déficits budgétaires dans les pays exportateurs de pétrole, réduction des déficits dans les pays importateurs de pétrole

28. Le déficit budgétaire moyen de l'Afrique est passé de 3,5 % du PIB en 2018 à 2,9 % en 2019 (figure VIII). La moyenne masque toutefois des variations importantes entre les pays de la région.

Figure VIII

#### Déficit budgétaire pour l'Afrique, pays importateurs et pays exportateurs de pétrole, 2016-2019



Source : Pongo et al. (2010).

29. L'analyse montre un contraste entre les déficits budgétaires des pays exportateurs de pétrole, qui se sont creusés de 0,2 % du PIB, et ceux des pays importateurs de pétrole, qui se sont réduits de 0,3 % de 2018 à 2019. L'augmentation des déficits budgétaires des pays exportateurs de pétrole reflète une augmentation plus lente que prévu des prix du pétrole, tandis que les pays importateurs ont entrepris des ajustements délibérés, tels que des réductions de dépenses, pour réduire les déficits budgétaires (FMI, 2019).

30. Toutefois, malgré l'augmentation du déficit budgétaire des exportateurs de pétrole, la République du Congo et la Guinée équatoriale ont fait exception, avec des réductions des déficits budgétaires de 3,5 et 2,0 % du PIB, respectivement, de 2018 à 2019. La baisse du déficit budgétaire en République du Congo a été attribuée à une augmentation des recettes due à l'augmentation de la production de pétrole. En Guinée équatoriale, une combinaison d'augmentation des recettes et de réduction des

dépenses a conduit à la diminution du déficit budgétaire (EIU, 2019). Pour les importateurs de pétrole, la Gambie a connu la plus forte diminution du déficit budgétaire, lequel déficit est passé de 6,6 % du PIB en 2018 à 0,6 % du PIB en 2019, en raison de l'augmentation des versements de subventions (Banque mondiale, 2019).

31. Au niveau sous-régional, c'est l'Afrique centrale qui a le plus progressé en matière de consolidation fiscale, avec un excédent de 1,7 % du PIB en 2019, contre 0,6 % en 2018 et un déficit de 3,2 % en 2017. Alors que la sous-région est essentiellement composée d'exportateurs de pétrole, l'assainissement budgétaire a été généralisé, avec notamment une augmentation des recettes due à la hausse des prix du pétrole, ainsi qu'une contraction des dépenses de fonctionnement et de développement (FMI, 2019). Les déficits budgétaires se sont creusés dans la sous-région de l'Afrique australe, qui compte une majorité de pays importateurs de pétrole (Malawi, Mozambique et Zimbabwe), et ont subi des chocs climatiques au cours du premier semestre de 2019.

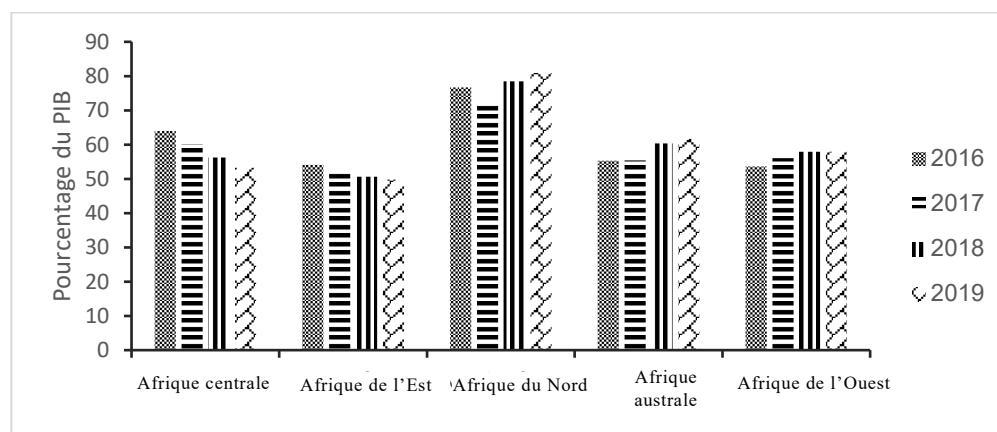
32. Dans une majorité de pays du continent, l'assainissement budgétaire a été réalisé par des réductions des dépenses de développement et des augmentations des recettes dues à la hausse des prix relatifs des produits de base, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur la croissance économique à long terme.

## 2. L'assainissement budgétaire a permis de stabiliser l'encours de la dette

33. La dette publique totale de l'Afrique est restée inchangée à 58,7 % du PIB en 2019. Il y avait cependant des variations importantes entre les pays, le Botswana, les Comores, Eswatini, la République démocratique du Congo et le Nigéria ayant des niveaux de dette inférieurs à 22 % du PIB. Au niveau sous-régional, l'Afrique du Nord reste la région où le niveau d'endettement est le plus élevé. Celui-ci est passé de 78,5 % du PIB en 2018 à 80,9 % en 2019 dans la région (figure IX). En 2019, l'Égypte, la Mauritanie et le Soudan avaient les ratios d'endettement les plus élevés, respectivement 86,9, 81,0 et 121,3 % du PIB. Toutefois, alors que la dette de la Mauritanie et de l'Égypte devrait se modérer à moyen terme, celle du Soudan devrait atteindre 169,8 % du PIB en 2021 (Banque mondiale, 2019).

Figure IX

### Ratios de la dette au PIB par région, 2016-2019



Source : Kose et autres (2017).

34. De même, la dette de la région de l'Afrique australe a connu une tendance à la hausse, passant de 60,3 % en 2018 à 61,7 % en 2019. Au Mozambique, la dette est passée de 121,2 % du PIB en 2018 à 129,0 % en 2019, tandis que les niveaux d'endettement sont restés élevés en Angola et en Zambie, à 83,1 % et 80,5 % respectivement en 2019. Les effets du cyclone Idai au cours des deux premiers trimestres de 2019 ont aggravé la situation de la dette du Mozambique et du Zimbabwe, les gouvernements des deux pays ayant emprunté pour réparer les dommages causés par le cyclone. En revanche, les réformes en Afrique centrale ont

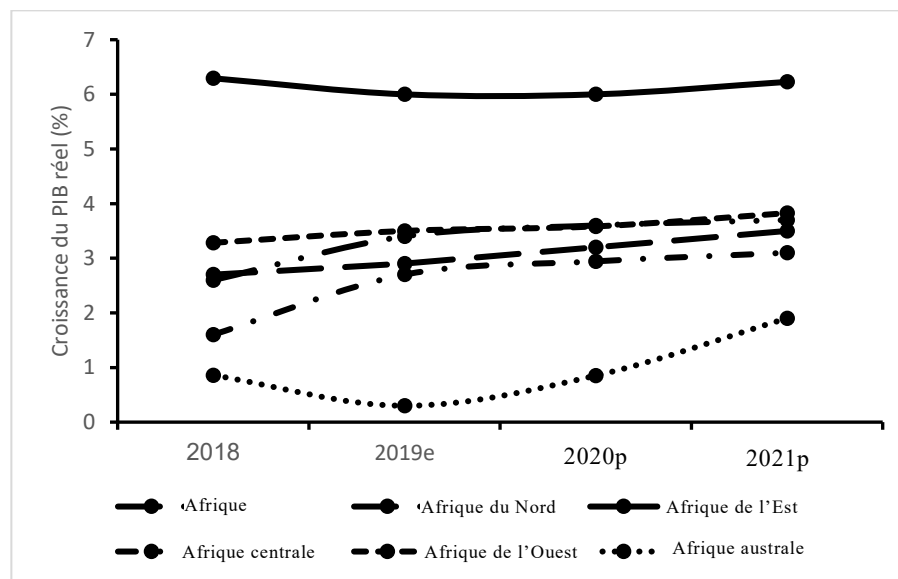
vu le niveau de la dette ramené de 56,3 % du PIB en 2018 à 53,2 % en 2019. Parmi les réformes entreprises à cet effet figuraient des réductions de dépenses au Cameroun, la restructuration de la dette au Tchad et l'augmentation des recettes en République centrafricaine, en République du Congo et au Gabon (Banque mondiale, 2019).

#### D. Perspectives de croissance positives à moyen terme, risques et incertitudes

35. La croissance du PIB réel de l'Afrique devrait augmenter légèrement pour passer de 2,9 % en 2019 à 3,2 % en 2020, avant de passer à 3,5 % en 2021. Ces prévisions sont révisées à la hausse par rapport à l'année dernière (voir CEA, 2019), afin de rendre compte de la hausse de la consommation privée, de l'augmentation et du maintien des investissements publics, de la hausse des prix des matières premières, de la poursuite de l'exploration et de la production pétrolières et des conditions météorologiques favorables. Toutes les sous-régions devraient afficher une croissance positive du PIB réel en 2020 et 2021 (figure X), et l'Afrique de l'Est, avec une croissance de 5,2 % en 2020 et de 5,72 % en 2021, devrait être en tête des sous-régions.

Figure X

#### Croissance de l'Afrique et perspectives de croissance, par sous-région, 2018-2021



Sources : D'après les données du DAES de l'ONU (2019) et de l'EIU (2019).

Note : e = estimations. p = prévisions.

36. À moyen terme, les économies africaines sont également confrontées à des risques de croissance liés aux nouvelles politiques protectionnistes des économies avancées, au ralentissement de la croissance mondiale et aux chocs climatiques, notamment dans les économies dépendantes de l'agriculture. Les tensions commerciales pourraient entraîner une baisse de la croissance économique mondiale, ce qui se traduirait par un ralentissement de la demande d'exportations africaines, tandis que des conditions climatiques défavorables pourraient entraîner une baisse de la production agricole. En outre, il existe des menaces de terrorisme et de conflit, une instabilité politique et une forte probabilité de surendettement dans certains pays, qui pourraient faire dérailler la croissance économique. Toutefois, le ralentissement de l'économie mondiale et l'assouplissement de la politique monétaire dans les économies avancées et émergentes pourraient accroître les flux de capitaux, tels que les investissements directs étrangers (IDE) en Afrique, ce qui pourrait favoriser la

croissance. En outre, le processus d'intégration régionale renforcée par le biais de la ZLECA devrait consolider le commerce intra-africain et stimuler ainsi la croissance.

## **II. Évolution économique récente en Afrique**

### **A. La croissance ne s'est pas traduite par la création d'emplois et par une réduction sensible de la pauvreté**

37. La pauvreté en Afrique, comme partout ailleurs, diminue, mais pas de manière significative. Après être passé de 54,3 % en 1990 à 55,6 % en 2002, le taux de pauvreté en Afrique est tombé à 41 % en 2013, avant de baisser encore à 36 % en 2016.<sup>2</sup> Cette situation se produit malgré le fait que la trajectoire de croissance de l'Afrique reste largement positive après avoir montré une certaine résistance aux chocs, révélant dans une certaine mesure que la source et la nature de la croissance comptent pour la création d'emplois. La croissance rapide et soutenue que l'Afrique a connue au cours des deux dernières décennies ne s'est pas traduite par la création d'emplois. Sur la période 2000-2014, une augmentation de 1 % de la croissance du PIB était associée à une croissance de l'emploi de seulement 0,41 %, ce qui signifie que l'emploi augmentait à un rythme inférieur à 1,8 % par an, soit moins que la croissance annuelle de près de 3 % de la population active.

38. La croissance économique a eu un effet positif sur la réduction de la pauvreté, mais le rythme de cette réduction a été lent. Un certain nombre de facteurs déterminants ont empêché une réduction suffisante de la pauvreté, parmi lesquels les inégalités et le chômage occupent une place prépondérante.

### **B. L'inégalité des revenus reste relativement élevée**

39. L'inégalité des revenus en Afrique reste élevée par rapport aux autres régions, avec un coefficient de Gini moyen non pondéré de 0,43. De fortes inégalités sapent l'effet réducteur de la pauvreté de la croissance, même si en elle-même la réduction est importante. En outre, la répartition des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, mesuré par l'écart de pauvreté, montre que celui-ci est, en Afrique de 15,2 %, soit presque le double du taux mondial de 8,8 % (CEA, 2017). La nécessité de combler par la réduction de la pauvreté l'écart entre ceux qui gagnent 1,60 dollar par jour et ceux qui gagnent 0,70 dollar ou moins explique en partie la lenteur observée dans la réduction de la pauvreté.

40. En outre, une certaine inégalité réside dans les résultats : par exemple, le revenu fait partie du fonctionnement normal d'une économie de marché, mais une inégalité profonde dans la situation des personnes peut être le reflet d'une inégalité des chances. Il importe de comprendre les processus à l'origine de l'inégalité persistante ou intergénérationnelle, ainsi que l'importance relative de ces différentes sources d'inégalité pour concevoir des réponses politiques appropriées.

### **C. L'Afrique doit créer davantage d'emplois pour empêcher une aggravation du chômage**

41. La population active de l'Afrique devrait passer de 705 millions en 2018 à près d'un milliard en 2030, rendant plus pressant le besoin de créer des emplois décents. Au rythme actuel de croissance de sa population active, l'Afrique doit créer en

<sup>2</sup> L'incidence de la pauvreté est la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté international de 1,90 dollar en parité de pouvoir d'achat.

moyenne 12 millions de nouveaux emplois par an pour éviter d'aggraver le problème du chômage.

42. En Afrique, plus de 63 % de la population totale en âge de travailler participe au marché du travail, avec de grandes variations entre les sous-régions qui vont de 46 % en Afrique du Nord à 68 % en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe réunies. Seuls 4,3 % de la population africaine en âge de travailler sont au chômage - une très petite fraction par rapport aux 60 % qui ont un emploi. Cela n'est toutefois guère le signe d'un marché du travail qui fonctionne bien, car de nombreuses personnes n'ont d'autre choix que d'occuper des emplois informels de mauvaise qualité pour satisfaire leurs besoins fondamentaux et échapper à la pauvreté. La pauvreté des travailleurs reste très répandue, avec près d'un tiers des travailleurs (32 %) vivant dans l'extrême pauvreté en 2018 et 22 % supplémentaires vivant dans une pauvreté modérée. Au total, en 2018, environ 250 millions de travailleurs en Afrique vivaient dans une pauvreté extrême ou modérée, chiffre qui devrait augmenter d'environ 8 millions en 2020 du fait de l'accroissement rapide de la population et d'une croissance économique inclusive insuffisante.

43. Une proportion importante de la population active travaille donc dans des conditions caractérisées par l'insécurité, les bas salaires et l'absence de protection sociale - dans des activités telles que le travail indépendant et la contribution au travail familial, qui représentent ensemble environ 68 % de l'emploi total dans la région. Les travailleurs salariés sont encore minoritaires et représentent moins d'un tiers (28 %) de l'emploi total. Cette part est toutefois considérablement plus élevée en Afrique du Nord (68,6 %) que dans le reste de l'Afrique (22,4 %).

44. Ces facteurs se traduisent par une part très élevée de l'emploi informel dans les différents pays, qui représente environ 86 % de l'emploi total en Afrique (OIT, 2018). Les femmes restent nettement plus exposées à l'informalité que les hommes. Par exemple, dans des pays comme le Cameroun, la Gambie et la Zambie, le taux d'informalité est plus de 10 points de pourcentage plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

### III. Conclusions et messages clefs

45. L'Afrique est confrontée à une série de vents contraires, qui affectent les pays de manière différente et appellent un large éventail de priorités liées aux politiques, de stratégies et d'objectifs. L'aperçu montre que la croissance en Afrique s'est traduite par une reprise continue, bien que faible en termes de réalisation des objectifs de développement durable d'ici 2030, depuis l'effondrement des prix des matières premières à la mi-2014. La croissance du revenu par habitant reste faible, ce qui rend difficile pour les pays africains de réduire les inégalités et la pauvreté à court et moyen terme. Il faut donc renforcer le potentiel de croissance de l'Afrique et améliorer la résistance aux chocs internes et externes en créant une marge de manœuvre monétaire et budgétaire.

46. Nombre de pays appliquant des politiques monétaires souples et accommodantes, en raison de la relative stabilité des taux de change et du ralentissement de l'inflation, les politiques macroéconomiques de ces pays doivent s'efforcer de maintenir cette stabilité et de créer un environnement économique propice à une croissance plus inclusive. Ils doivent également réduire les entraves structurelles à la croissance des économies, tout en jetant les bases de la croissance et du développement à long terme du continent. Les pays devraient renforcer les investissements dans les infrastructures et les incitations à l'investissement pour stimuler la croissance de la production, de l'emploi et de la productivité par des investissements publics dans le capital humain, les infrastructures physiques et la numérisation (par la recherche-développement) pour tirer parti des récentes avancées mondiales dans les technologies numériques.

47. Alors que les tensions commerciales entre les économies développées doivent être rapidement résolues, les pays africains doivent trouver des mesures et des

solutions de rechange qui pourraient réduire l'impact de ces tensions, y compris celles entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. À cet égard, les pays africains doivent se concentrer sur la nécessaire accélération de la mise en œuvre de la ZLECA, qui apportera d'immenses avantages grâce au renforcement du commerce et des investissements intra-africains.

48. Avec l'augmentation des niveaux d'endettement et le déclin de la demande mondiale de produits d'exportation africains, la politique budgétaire devrait généralement viser à poursuivre et à renforcer l'assainissement des finances publiques afin de contenir les coûts d'emprunt, sans étouffer les secteurs productifs potentiels de leurs économies. Tout en mettant en œuvre des mesures d'assainissement budgétaire, il faudrait s'efforcer de cibler les secteurs qui favoriseraient une croissance inclusive afin de réduire les inégalités et les niveaux de pauvreté sur le continent. Les pays devraient également renforcer les efforts de mobilisation des ressources intérieures pour percevoir davantage les recettes dont ils ont besoin pour financer leurs priorités de développement. Ils devraient revoir et remanier leurs législations fiscales et mettre en œuvre des politiques qui permettraient d'augmenter les recettes sans peser sur la croissance et le développement (voir CEA, 2019 pour plus de détails).



## Références

Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2017). *Rapport économique sur l'Afrique 2017 : L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.17.II.K.1).

Banque mondiale (2018a). Une évaluation empirique des modalités concernant les marchandises de la Zone de libre-échange continentale africaine : messages clés. Addis-Abeba. Disponible à l'adresse suivante : [www.uneca.org/publications/empirical-assessment-afcfra-modalities-goods](http://www.uneca.org/publications/empirical-assessment-afcfra-modalities-goods). Consultée le 21 janvier 2020.

(2018b). The case for the African Continental Free Trade Area: the AfCFTA, Africa's trade flows and industrialization Addis-Abeba. <https://repository.uneca.org/bitstream/handle/10855/23610/b11824414.pdf?sequence=1> consulté le 21 janvier 2020.

---

Source : UNESCO 2019. *Rapport économique sur l'Afrique 2017 : L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.17.II.K.1).

Economist Intelligence Unit (EIU) (2019). Base de données de l'EIU. Disponible à l'adresse suivante : [www.eiu.com](http://www.eiu.com). Consultée le 20 janvier 2020.

Organisation internationale du Travail (OIT) (2018). *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances de l'emploi des femmes*. Genève : OIT. Disponible à l'adresse suivante : [www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_619577.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_619577.pdf). Consultée le 21 janvier 2020.

Fonds monétaire international (2019). Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne : Reprise dans un contexte de grande incertitude. FMI. Washington, D.C.

Kose, M. Ayhan, Sergio Kurlat, Franziska Ohnsorge et Naotaka Sugawara (2017). A Cross-Country Database of Fiscal Space. World Bank Policy Research Working Paper 8157. Banque mondiale: Washington, D.C.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2019). UNCTADStat [base de données]. Disponible à l'adresse <http://unctadstat.unctad.org/FR/>.

Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (2019). Base de données sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale en 2019. New York.

Banque mondiale (2019). Base de données des indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse suivante : <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>. Consultée le 21 janvier 2020.

---

...